

HARFLEUR, le 25 septembre 2019

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député
Permanence Parlementaire
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

CABINET DU MAIRE
CM/KC/LL

Monsieur le Député,

Je me permets d'attirer ton attention sur la situation préoccupante que représente la baisse du nombre de médecins scolaires au sein de notre département. Concernant Harfleur, Madame Odile AVENEL, médecin scolaire de secteur, part en retraite et ne pourra être remplacée faute de candidats pour le poste qui reste pourtant ouvert et à pourvoir. Cela fragilise considérablement les dispositifs mis en place, notamment dans le cadre des plans d'accompagnement individualisés (PAI), qui ne peuvent être validés par l'infirmier(e) scolaire qui doit désormais faire appel aux médecins de famille. Non seulement cela retarde la procédure de prise en charge des enfants, mais cela réduit la nécessaire prise de distance face à la famille, notamment dans les cas où ces enfants sont victimes de troubles divers au sein même du noyau familial.

Comme tu le sais, nous ne sommes pas le seul département à subir une telle pénurie, et les raisons en sont désormais connues depuis un moment. Désertion des professionnels de santé de certaines régions, manque d'attractivité du métier, notamment en matière de rémunération, figurent parmi les raisons souvent évoquées par les autorités compétentes. Toutefois, notre gouvernement ne semble pas souhaiter se pencher sur ce problème qui dégrade, une fois de plus, la qualité du système scolaire français, notamment dans le rôle de prévention envers les publics les plus fragiles, plus souvent victimes de troubles, d'absentéismes, de maltraitance, cas dans lesquels intervient le médecin scolaire. Par ailleurs, il remet en cause la possibilité pour chaque enfant de pouvoir bénéficier d'un suivi médical gratuit, rompant à la fois avec les principes d'égalité et de solidarité.



Cela survient parmi tant d'autres difficultés rencontrées par les parents, les enseignants, les directeurs des écoles, et les services municipaux, et il m'a semblé important de lier ce problème souvent méconnu, au reste des valeurs que nous défendons en matière de droit à l'égalité des chances, de défense de notre système scolaire et plus généralement, de défense des services publics dans ce qu'il a de plus précieux, de plus fondamental, l'éducation des générations futures.

Je me tiens à ta disposition afin de te fournir tout renseignement qui pourra t'être utile afin de faire entendre les raisons de notre colère auprès des instances gouvernementales et que nous puissions trouver une solution à ce problème qui contribue une fois de plus à rompre avec les valeurs démocratiques et républicaines.

Fraternellement,

Christine MOREL
Maire

